

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François LOGE

Date de convocation : 21/01/2026

Membres en exercice : 134	Présents : 89	Votants : 89	Pour : 89	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2026-02-10-06
--------------------------	----------------------

Objet :	Affectation des résultats 2025 - Budget Annexe ICVE
----------------	--

Monsieur le Président expose aux membres du Comité qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe ICVE.

Il indique que les résultats se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses N	34 954,70 €
Recettes N	20 560,33 €
Résultat de l'exercice N	- 14 394,37 €
Résultat antérieur (002) N-1	31 090,03 €
Excédent de fonctionnement à affecter N+1	16 695,66 €
INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses N	3 380,00 €
Recettes N	5 316,12 €
Résultat de l'exercice N	1 936,12 €
Résultat antérieur (001) N-1	2 863,68 €
Excédent d'investissement à reporter N+1 (001)	4 799,80 €
Restes à réaliser - Dépenses N	- €
Restes à réaliser - Recettes N	- €
Solde des Restes à réaliser N	- €
Excédent d'investissement	4 799,80 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent d'investissement à reporter N+1 (001)	4 799,80 €
Excédent de fonctionnement capitalisé N+1 (1068)	
Excédent de fonctionnement N+1 (002)	16 695,66 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. **ACCEPTENT** cette proposition.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 10/02/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

